

JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Associations et fondations d'entreprise

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15



www.journal-officiel.gouv.fr

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Fondations partenariales

**Annonce n° 300
2A - Corse-du-Sud
ASSOCIATIONS
Créations**

Déclaration à la sous-préfecture de Sartène

ASSOCIATION HUMANITÉ & HUMILITÉ CENTRE DE PARTAGE CULTUREL.

Objet : l'association Humanité & Humilité centre de partage culturel, a pour but principal d'assurer le bon développement de l'enfant, de son autonomie et son empathie face au monde qui l'entoure ; les encourager à veiller au bien-être des autres, au partage, à l'apprentissage et la prise de conscience de leur place dans la nature ; également on défend et respect les droits des enfants, favoriser une éducation propice pour ses besoins ; c'est un centre culturel de partage, de solidarité pour les enfants et l'avenir de l'humanité ; et nous venons en aide aussi à les enfants encore plus défavorisés, émigrants qui ne bénéficient pas d'une qualité de vie adéquate ; nôtre intérêt la sensibilisation a la communautés sur cet sujet important et qui pour beaucoup est oubliés, afin de garantir leur bien être ; on met en place le concept « PARTAGE » des outils et des moyens pour l'autonomie des enfants ; ces buts consistent notamment aussi à : provisionner des associations qui travaillent avec des enfants défavorise (collecte des vêtements, médicaments, nourriture etc, pour les enfants émigrants) ;

Siège social : 2, résidence Vardiola, Ste Lucie de Porto Vecchio, 20144 Zonza.

Date de la déclaration : 3 janvier 2020.